

Les radios locales nantaises s'impatientent

Appel au lancement immédiat de la radio numérique terrestre en France

Noël 2008, puis 2009,... devait être celui de la radio numérique terrestre, malheureusement de consultation en consultation, de réunion en réunion, d'expérimentation en expérimentation, les années passent et les grands acteurs historiques de la radio semblent décidés à tout faire pour freiner son déploiement en France.

L'histoire de la RNT se répète à l'identique de la TNT. Pour mémoire, les radios du Bureau de la Radio (regroupant les principaux groupes privés de radio en France) ont soutenu il y a quelques années l'unique choix de la norme de diffusion la plus onéreuse (T-DMB). Ils étouffaient ainsi de leur poids les préconisations issues de plusieurs expérimentations, dont celles réalisées à Nantes durant l'été 2007 et concluant en faveur d'une norme plus accueillante et plus accessible : le DAB+, aujourd'hui retenu par plusieurs pays européens.

Ces groupes de radios s'efforcent toujours de préserver leur hégémonie publicitaire et bloquer l'accès à de nouveaux entrants au risque de mettre en péril le média radio. Ils s'interrogent aujourd'hui sur « le modèle économique de la RNT ». Mais quelles seront demain les raisons du prochain blocage ?

Malgré les embûches successives des opérateurs nationaux et grâce au soutien de nos partenaires publics locaux, les radios du GRAM sont maintenant prêtes à proposer à leurs auditeurs une radio plus moderne et plus attractive.

Le rapport Hamelin doit confirmer prochainement l'urgence de lancer la RNT pour éviter de déstabiliser l'ensemble du marché radiophonique (et principalement les radios locales et les radios du service public). Il rappelle les dangers de la diffusion sur les réseaux IP où la loi sur la radiodiffusion garantissant le maintien du pluralisme et de la diversité ne s'applique pas.

Par ailleurs tous les feux sont au vert (bande III réservée en totalité à la RNT, connaissance du calendrier d'extinction de Canal+ en analogique permettant le déploiement région par région, financements confirmés pour accompagner le service public et les acteurs les plus fragiles sur le numérique).

Le GRAM souhaite que le CSA poursuive le déploiement de la RNT sur la base du calendrier présenté en juin dernier et rappelle les principes fondamentaux de la radiodiffusion basés sur une écoute gratuite et anonyme.

Le GRAM, qui a toujours travaillé dans le respect de l'ensemble des acteurs radiophoniques et des auditeurs, demande donc au gouvernement de prendre rapidement position en faveur du lancement de la RNT.

GRAM est le Groupement des Radios Associatives de la Métropole nantaise, il est composé de six radios locales (Alternantes, Eur@dio, Fidélité, Prun', Jet FM et SUN) et exploite depuis 2006 sur la zone de Nantes un site de diffusion analogique commun. Le GRAM a mené en 2007 des expérimentations comparatives de la RNT en France (DAB+ /T-DMB).